

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 29

**Artikel:** La Bastille  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186487>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. —  
 six mois. . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**14 Juillet.**

Le peuple français vient de fêter la République. Il a choisi pour cette solennité nationale la date anniversaire de la prise de la Bastille, journée mémorable, qui assura le triomphe de la Révolution et fut comme le jugement dernier de l'ancien régime. La colonie française de Lausanne l'a célébrée d'une manière digne de toutes nos sympathies. Il était vraiment beau de voir ce cortège, bravant une température de 32 degrés, pour monter à la Ponthaise et déposer des couronnes de fleurs sur la tombe de Flocon, après avoir rappelé par de chaleureuses et émouvantes paroles les mérites de l'ancien républicain ; puis, de là, se transporter au cimetière de Montoie, pour rendre hommage à la mémoire de soldats français échoués et morts sur la terre vaudoise, après les désastres de 1871.

Tous les journaux ont raconté, avant nous, les détails de cette intéressante manifestation, qui s'est terminée au cercle de Beau-Séjour par un charmant banquet et une soirée vénitienne à laquelle de nombreux Lausannois ont pris part.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que nous nous associons à nos amis de France dans des circonstances semblables. Déjà le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, les patriotes des bords du Léman se réunissaient à Rolle, dans un banquet, qui faisait déjà pressentir la prochaine émancipation du canton de Vaud, sous l'influence du grand mouvement populaire qui électrisait la France.

Le superbe discours de Louis Blanc, lu jeudi sur la tombe de Flocon par M. Petit, président du comité local, et écouté avec une touchante émotion, nous a remis en mémoire cette remarquable description de la Bastille, tracée par l'éminent écrivain, dans son histoire de la *Révolution française*.

**La Bastille.**

Forteresse, prison, tombeau, elle se composait de huit grosses tours liées par d'épais massifs de maçonnerie et entourées d'un large fossé. L'aspect de ces lieux était effroyable, et le génie du mal semblait s'être épuisé à en défendre l'approche. La *cour du Gouvernement*, ainsi nommée parce

que le gouverneur y avait son hôtel, se trouvait située en dehors du fossé principal ; et cependant, pour arriver jusqu'à cette cour extérieure, il fallait percer deux lignes de sentinelles, traverser deux corps de garde, passer un pont-levis. De cette cour, une longue avenue conduisait au fossé de la Bastille. Là, un second pont-levis ; derrière un troisième corps de garde ; puis, une forte barrière à claire-voie, formée de poutrelles revêtues de fer. Alors apparaissait la *cour intérieure*, celle où plongeaient les tours, et où l'on étouffait entre de hautes murailles. L'horloge de la prison y compâtait lentement les heures sur un cadran orné de deux figures enchaînées. C'était dans cette morne enceinte que descendait, toujours seul, le prisonnier auquel on avait permis d'y venir, durant quelques instants, contempler un coin du ciel.

Un soupirail, pratiqué dans des murs de 10 ou 12 pieds d'épaisseur, ne transmettait à la plupart des chambres que ce qu'il faut de lumière pour qu'on en regrette l'absence. Mais rien de comparable aux cachots du bas, affreux repaires de crâpauds, de rats, d'araignées. Leur ameublement consistait en une énorme pierre recouverte d'un peu de paille ; et, enfouis de 19 pieds au-dessous du niveau de la cour, ils n'avaient d'autre ouverture qu'une barbacane donnant sur le fossé, où se dégorgeait le grand égoût de la rue St-Antoine. De sorte qu'on y respirait un air empesté, en compagnie d'animaux hideux, au sein des ténèbres.

Là fut livré aux tourmenteurs, le malheureux Latude, qui expia pendant 35 ans de captivité ; le crime d'avoir, dans l'âge des étourderies, dénoncé à Mme de Pompadour, un complot imaginaire.

Les souffrances physiques des captifs, n'étaient rien auprès de leurs douleurs morales. Le pont-levis une fois franchi, c'en était fait du prisonnier. Enveloppé dans les ombres du mystère, condamné à une ignorance absolue, et du délit qui lui était imputé et du genre de supplice qui l'attendait, il avait cessé d'appartenir à la terre. Plus d'amis, plus de famille, plus de patrie, plus d'amour.

Encore si par un coup de désespoir, on avait pu se faire à soi-même son destin ! mais non : une prévoyance barbare refusait au prisonnier tout moyen de suicide. Afin de ne lui mettre aucun instrument tranchant dans la main, le porte-clés

qui lui livrait ses aliments, lui coupait chaque fois les morceaux. Mourir de faim n'était pas même possible. Latude étant resté 133 heures sans manger ni boire, ses bourreaux lui ouvrirent la bouche avec des clés et lui firent par violence avaler de la nourriture: il fallait vivre à se ronger le cœur.

Lors de la prise de la Bastille, le peuple exaspéré sonda cette forteresse jusqu'en ses plus noires profondeurs, et on en remporta d'horribles trophées: des chaînes, que les mains de beaucoup d'innocents avaient usées; des armes d'une forme bizarre, effrayante; des machines dont personne ne put deviner l'usage; un vieux corselet de fer, qui paraissait inventé pour tenir un homme par toutes les articulations du corps, et le réduire à une immobilité éternelle.

On trouva dans les archives, une lettre de Latude à Mme de Pompadour, lettre déchirante, dans laquelle on lit cette phrase: « Le 25 de ce mois de septembre 1760, à 4 heures du soir, il y aura cent mille heures que je souffre. » Quand l'infortuné écrivit ces mots terribles, il avait encore deux cent mille heures de souffrance à compter.

#### La fête du Bois.

Après tout ce qui a été dit et redit sur cette charmante fête annuelle de notre jeunesse scolaire, il est peut-être téméraire d'en venir encore parler à mes lecteurs. Aussi me garderai-je bien de les fatiguer d'une description minutieuse et circonspectée. Je ne leur parlerai *ni de la joie des enfants, ni de la tranquillité des parents*, pas plus que des *fraîches toilettes* ou de *l'entrain qui n'a cessé de régner*, expressions consacrées, clichés invariables qu'ils se souviendraient sans doute d'avoir vu quelque part dans un de leurs journaux favoris. Je me contenterai donc de leur faire part des impressions que me fait éprouver chaque année le spectacle de cette fête essentiellement lassonne, impressions que beaucoup d'entre eux ont sans doute ressenties.

La fête du Bois est en effet pour moi, un des souvenirs les plus vivants de cet heureux temps de l'école, que l'on n'apprécie vraiment à sa juste valeur qu'une fois lancé dans le positivisme de la vie active. Elle me remet en mémoire, non sans un léger sentiment de regret, ces bonnes années de gamin, ces amitiés franches et désintéressées que la politique, les différences de positions sociales et que sais-je encore, ne viennent que trop tôt interrompre ou affaiblir.

En voyant redescendre le cortège jeudi soir, les grands en tête, déjà dignes, sérieux et se préoccupant de l'effet produit, suivis des petits, grisés par des abus de sirop de framboises, l'estomac légèrement détraqué, et chantant à tue-tête le *Beau Nicolas*, de leurs voix de soprano, la série des fêtes du Bois auxquelles j'ai pris part, depuis l'âge de 10 à 16 ans, m'apparaissait nette, distincte et comme datant de la veille.

Quelles belles journées et quelle vivacité d'impressions alors. La diane nous réveillant avec ses notes claires et nous mettant la joie dans l'âme, déjà au saut du lit; les captivantes péripéties du tir à l'arc, ses rivalités entre le Maure du Collège et le Soleil de l'Ecole industrielle; puis à midi le banquet, les toasts traditionnels à la patrie, aux professeurs, aux demoiselles, portés par les grands à la voix muante et acclamés par les ténors des gamins; enfin, l'après-midi le bal, les glaces à 10 centimes, aussi galamment offertes que régulièrement acceptées, les petites amourettes, toutes d'inclination celles-là, et s'inquiétant fort peu des positions sociales. C'est même à ce propos, je crois, la seule époque de la vie dans laquelle un prince puisse aimer une bergère ou vice-versa, avec quelques chances de succès.

C'était surtout à l'âge de 10 à 14 ans que ces fêtes étaient complètes; plus tard de 15 à 16 ans, on se croyait obligé de se prendre au sérieux; on affectait de ne plus porter l'uniforme; on s'en allait danser en cachette dans le pré Taillens. La préoccupation du qu'en dira-t-on, la pose, en un mot, venait déjà gâter cette joie absolue du gamin qui se fiche du monde.

Hélas! cette belle insouciance des jeunes années ne passe que trop vite et l'on n'a que trop le temps de constater que, dans la vie pratique, il est peu de Fêtes du Bois, aussi ne puis-je m'empêcher de conseiller aux grands de jouir franchement, sans prétentions, de ces belles journées qu'ils auront assez l'occasion de regretter.

Pour ne pas finir sur cette pensée un peu mélancolique, je vous avouerai que je me suis laissé dire que les parents jouissaient, plus tard, autant et plus de ces fêtes que leurs enfants, et à en juger d'après les figures radieuses de papas et de mamans que j'ai vues jeudi dernier, je serais tout disposé à le croire. En me promettant donc de vous faire part de mes impressions à ce sujet si jamais j'ai le bonheur d'être père de famille, je reste votre tout dévoué

BLACK.

#### Tranquillissons nous.

La comète pâlit et diminue de jour en jour; elle ne nous apparaît plus que comme un point lumineux, qui va disparaître tout à fait. Notre petit monde peut donc se rassurer, car il est fort probable que l'astre qui chemine avec une vitesse vertigineuse, et qui est à ce moment-ci à une distance de plus de 30 millions de lieues, ne rebroussera point pour nous bousculer au passage. Une telle rencontre, n'a cependant rien d'impossible, car la science affirme qu'aucune loi de la mécanique céleste ne s'oppose à ce que deux astres se heurtent, se brisent, se pulvérisent, se réduisent mutuellement en vapeur.

Les effets d'un pareil événement ont été envisagés de diverses manières. Les uns disent qu'il amènerait